Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/10/2024 - 7883 - 2021 B 00202 - 822 952 131 - ABEILLES RH

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

certifié conforme
à l'original

ABEILLES RH

22 BOULEVARD JEAN HIBERT
06400 CANNES

SIREN : 822.952.131

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiee

N° TVA : FR86822952131

Comptes annuels 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL

SIREN 892388257
Raison Sociale : TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL
Siège Social : 5 Rue de Copenhague, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Sommaire

Bilan 3

Compte de résultat 6

Détails des comptes 9

Bilan détaillé — Actif 10

Bilan détaillé — Passif 11

Compte de résultat détaillé 12

Liasse fiscale 14

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan actif

		31/12/2023		31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles	4 273	3 134	1 140	695
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	4 273	3 134	1 140	695
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production (biens et services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	22 859		22 859	1 146
	Autres créances	3 460		3 460	5 524
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres				-1
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE			
	DISPONIBILITÉS	12 014		12 014	6 101
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	700		700	234
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	39 033		39 033	13 005
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**43 306**	**3 134**	**40 172**	**13 699**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan passif

			31/12/2023	31/12/2022
			Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital		5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Écarts de réévaluation			
	Écarts d'équivalence			
	RÉSERVES			
	Réserve légale		500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Réserves indisponibles			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		-8 640	6 953
	Résultat de l'exercice		15 651	-15 593
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
		TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 511	-3 140
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
		TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 206	10 500
	Emprunts et dettes financières divers		261	261
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 151	1 198
	Dettes fiscales et sociales		9 044	4 880
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
		TOTAL DETTES (III)	27 661	16 839
	Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)			**40 172**	**13 699**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Compte de résultat

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Détails des comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan détaillé — Actif

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	1 139,57	694,80	444,77	+65%
2183000000 - Matériel de bureau et matériel informatique	4 273,32	3 008,40	1 264,92	+43%
2818300000 - AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	-3 133,75	-2 313,60	-820,15	-36%
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 139,57	694,80	444,77	+65%
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	22 858,92	1 146,00	21 712,92	+1895%
4110000000 - Clients	19 258,92	1 146,00	18 112,92	+1581%
4181000000 - Clients - Factures à établir	3 600,00		3 600,00	
Autres créances	3 459,74	5 524,17	-2 064,43	-38%
4010000000 - Fournisseurs	2 289,11	511,88	1 777,23	+348%
4456400000 - TVA déductible sur encaissements	1 082,28	91,00	991,28	+1090%
4456600000 - TVA déductible sur autres biens et services		233,89	-233,89	-100%
4458000000 - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente	88,35		88,35	
4458300000 - Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé		4 640,00	-4 640,00	-100%
4458600000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues		47,40	-47,40	-100%
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Autres titres		-0,69	0,69	+100%
5030000000 - Actions		-0,69	0,69	+100%
DISPONIBILITÉS				
Disponibilités	12 013,84	6 101,43	5 912,41	+97%
5121001000 - LCL		6 101,43	-6 101,43	-100%
5121002000 - LCL - LCL ABEILLES RH	12 013,84		12 013,84	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
Charges constatées d'avance	700,22	233,64	466,58	+200%
4860000000 - Charges constatées d'avance	700,22	233,64	466,58	+200%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	39 032,72	13 004,55	26 028,17	+201%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	**40 172,29**	**13 699,35**	**26 472,94**	**+194%**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	5 000,00	5 000,00		
1013000000 - Capital souscrit - appelé, versé	5 000,00	5 000,00		
RÉSERVES				
Réserve légale	500,00	500,00		
1061100000 - Réserve légale proprement dite	500,00	500,00		
REPORT À NOUVEAU				
Report à nouveau	-8 639,90	6 953,47	-15 593,37	-225%
1100000000 - Report à nouveau - solde créditeur		6 953,47	-6 953,47	-100%
1190000000 - Report à nouveau - solde débiteur	-8 639,90		-8 639,90	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	15 650,82	-15 593,37	31 244,19	+201%
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 510,92	-3 139,90	15 650,82	+499%
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 205,81	10 500,00	-1 294,19	-13%
1641100000 - EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT	9 205,81	10 500,00	-1 294,19	-13%
Emprunts et dettes financières divers	261,00	261,00		
4550000010 - ASSOCIES CPTE COURANT	261,00	261,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 150,91	1 198,48	7 952,43	+664%
4010000000 - Fournisseurs	6 861,80	914,08	5 947,72	+651%
4081000000 - Fournisseurs Factures non parvenues	2 289,11	284,40	2 004,71	+705%
Dettes fiscales et sociales	9 043,65	4 879,77	4 163,88	+86%
4282000000 - Dettes provisionnées pour congés à payer	882,68	2 575,35	-1 692,67	-66%
4310000000 - Sécurité sociale	1 835,90	773,05	1 062,85	+138%
4370200000 - Malakoff Médéric prévoyance (Médéric) (1)	450,18	66,40	383,78	+578%
4370300000 - KLESIA Retraite	1 247,41	532,53	714,88	+135%
4370800000 - Compte par défaut des autres organismes	11,36	4,87	6,49	+134%
4380000000 - Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir	50,97	21,85	29,12	+134%
4382000000 - Charges sociales sur congés à payer	230,91	612,16	-381,25	-63%
4421000000 - Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	149,42	96,47	52,95	+55%
4455100000 - TVA à décaisser	350,00		350,00	
4457400000 - TVA collectée sur encaissements	3 209,82	191,00	3 018,82	+1581%
4458700000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	600,00		600,00	
4486300000 - OPCO ATLAS (1)	25,00	6,09	18,91	+311%
TOTAL DETTES (III)	27 661,37	16 839,25	10 822,12	+65%
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**40 172,29**	**13 699,35**	**26 472,94**	**+194%**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise ABEILLES RH - SIREN : 822952131 — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456		
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470	3 008	472	1 265	474		476	4 273	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	3 008	492	1 265	494		496	4 273	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497	0	498	0	499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502	0	504	0	506	
Terrains	510		512	0	514	0	516	
Constructions	520		522	0	524	0	526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532	0	534	0	536	
Installations générales, aménagements divers	540		542	0	544	0	546	
Matériel de transport	550		552	0	554	0	556	
Autres immobilisations corporelles	560	2 314	562	820	564	0	566	3 134
TOTAL	570	2 314	572	820	574	0	576	3 134

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme 19%	Long terme 15% ou 12,8%	Long terme 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024
cerfa
N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise [ABEILLES RH - SIREN : 822952131] Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois [12] Durée de l'exercice précédent [12]

Exercice N clos le [31/12 2023]

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	4 273	030	3 134	1 140
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	TOTAL I (5)	044	4 273	048	3 134	1 140
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	22 859	070		22 859
	Créances autres (3)	072	3 460	074		3 460
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	12 014	086		12 014
	Charges constatées d'avance	092	700	094		700
	TOTAL II	096	39 033	098		39 033
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	43 306	112	3 134	40 172

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	5 000
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	500
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	
	Report à nouveau		134	-8 640
	Résultat de l'exercice		136	15 651
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	12 511
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	9 467
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	9 151
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 350	172	9 044
	Comptes courants d'associés		173	261
	Autres dettes		175	-261
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	27 661
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	40 172

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	6 384
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 265
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise ABEILLES PH - SIREN : 822952131 — Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	**18 242**
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	**15 651**
Déficits reportables	984	**2 592**
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	**2 592**

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	**27 647**
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	**8 874**
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	**0**
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entrepnse : ABEILLES RH - SIREN : 822952131			Néant ☑
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. **Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE**			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DGFiP N° 2033-F-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEILLES RH - SIREN : 822952131

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	**901**	0	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**902**	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	**903**	1	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**904**	4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ..... Dénomination .....

N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre MADAME Nom complet POULET

Nom marital ..... % de détention 100 Nb de parts ou actions 4

Naissance : Date 23/08/1977 N° Département 93 Commune BLANC MESNIL Pays FRANCE

Adresse :
30 route des Poteats, Le Mas Rillier
01700 MIRIBEL
FRANCE

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DGFiP N° 2033-G-SD **2024**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☑

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEILLES RH - SIREN : 822952131

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**		
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	
Adresse :			

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N°2069-RCI-SD (2024)
cerfa N° 15252*10
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 **au** 31/12/2023 **ou Année :** 2023		
Dénomination de l'entreprise : ABEILLES RH	**Néant** ☑	
SIREN de l'entreprise : SIREN : 822952131	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Locations mobilières	30/12/2023	30/12/2024	418		
Multirisques	01/11/2023	31/10/2024	253		
Locations mobilières	15/05/2023	15/05/2024	10		
Locations mobilières	21/02/2023	21/02/2024	12		
Locations mobilières	03/02/2023	02/02/2024	1		
Locations mobilières	15/02/2023	15/02/2024	6		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

EDEC.fr

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ABEILLES RH

SIREN : 822952131

Attestation produite le 08/03/2024

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2024
cerfa
N° 11084*25
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2023	**et clos le**	31/12/2023	**Régime simplifié d'imposition**	✓
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime réel normal**	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
ABEILLES PH - SIREN : 822952131	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
22 BOULEVARD JEAN HIBERT 06400 CANNES FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B — ACTIVITÉ

Activités exercées	Le conseil et la prestation de services	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré — Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F — CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G — ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	PENNYLANE

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		**Visa : CGA**	☐	**Viseur conventionné**	☐

Comptable : ☐ **Salarié ?**	
TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL 5 Rue de Copenhague 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE FRANCE	

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

			Si déposé néant, cochez la case :	☐
I	**RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**			
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même		*a*	
	payées par un établissement chargé du service des titres		*b*	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires			*c*	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts			*d*	
Montant des autres distributions:				
			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %			*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%			*j*	
Montant des revenus répartis			*Total (a à h)*	

J	**RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**							
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

K	**DIVERS**
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			36 627
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

M	**OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS**	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus délivrés	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

copie conforme à l'original
le 26/09/2024

ABEILLES RH
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 22 Boulevard Jean Hibert
06400 CANNES
822 952 131 RCS CANNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 24 mai DEUX MILLE VINGT-QUATRE, à Cannes

Madame Virginie POULET, demeurant au 26 Chemin de la Côte Colliard, 01800 MEXIMIEUX, associée unique de la Société ABEILLES RH.

En sa qualité d'associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31.12.2023.

Madame Virginie POULET, associée unique de la Société ABEILLES RH, a pris les décisions suivantes relatives à :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
- L'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023 et quitus au Président;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 15.651 euros.
Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat
Le résultat de l'exercice clos au 31.12.2023 est reporté.

Rappel des dividendes distribués
Au titre de l'exercice clos le 31.12.2022, aucun dividende n'a été distribué à l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate, conformément aux termes du rapport spécial du Président, qu'il n'a été conclu aucune convention réglementée par l'article L.227-10 du Code de commerce en cours d'exercice, et décide d'approuver les termes dudit rapport.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

L'Associé unique, Madame Virginie POULET